

SEANCE DU 18 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le dix-huit juin à dix-neuf heures trente les membres du conseil municipal se sont réunis salle des fêtes en raison des circonstances exceptionnelles et sous la présidence de M. Jean-Louis REYNAUD, Maire.

Tous les conseillers municipaux sont présents

Le Maire demande de prendre acte de la démission de Mme VINCENT NICOLET Béatrice, de ce fait le conseiller suivant sur la liste la remplace, il s'agit de M. BERGER Florent.

Le dernier compte rendu de conseil en date du 27 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

DELEGATIONS AUX ADJOINTS

1^{er} adjoint : Henri PEGOUD chargé des délégations suivantes :

- Finances
- Commission d'appel d'offre
- Travaux
- Voirie
- Cimetière

2^{ème} adjointe : Laëtitia GIRARD chargée des délégations suivantes :

- Affaires scolaires
- Animations, fêtes, cérémonies et culture
- Communication

3^{ème} adjoint : Denis GRANDJEAN

- Ressources humaines
- Développement durable
- Actions sociales
- CCAS

DELEGATIONS AUX CONSEILLERS DELEGUES

- Urbanisme : Didier RABATEL
- Communication : Stéphanie BARGE
- Développement durable : David DUGOIS
- Animations, fêtes, cérémonies et culture : Florent BERGER

Les conseillers décident à l'unanimité de déléguer ces fonctions aux adjoints et conseillers délégués à l'unanimité.

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire donne lecture de la proposition de règlement intérieur du conseil municipal qui est obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants.

Stéphane AUBRY s'interroge sur l'article 5 concernant la phrase suivante : « Ces rapports des commissions peuvent être communiqués oralement ou par écrit à l'ensemble des membres du conseil. ». Le conseil propose de la remplacer par la phrase suivante : « Ces rapports des commissions seront communiqués oralement ou par écrit à l'ensemble des membres du conseil sans obligation d'être formalisés.

Stéphane AUBRY demande plus d'informations concernant l'article sur le

développement durable. Le Maire propose une répartition géographique des membres extérieurs et propose d'ouvrir la commission en organisant un débat public.

Après discussion, le règlement intérieur du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

INDEMNITES MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES

Le Maire rappelle que les plafonds des indemnités ont été réévalués par l'Etat en début d'année.

Suite aux délégations de fonctions données au Maire, adjoints et conseillers délégués, il convient de fixer le montant de leurs indemnités. Le conseil décide, à l'unanimité, d'accorder les indemnités suivantes :

- Le Maire percevra 31 % de l'indice BRUT 1015 soit un montant brut mensuel de 1205,71 €.
- Les 3 adjoints percevront chacun 37,4% de l'indemnité du Maire soit un montant brut mensuel de 450,93 €.
- Les 4 conseillers délégués percevront chacun 12,5 % de l'indemnité du Maire soit un montant brut mensuel de 150,71 €.

DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE

Suite à l'élection du Maire Jean-Louis REYNAUD en date du 27mai 2020, il convient de procéder à l'attribution de délégations du conseil municipal au Maire. Le conseil décide, à l'unanimité, de déléguer les 3 fonctions suivantes à M. REYNAUD:

- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions.
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges

DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

Affaires scolaires (périscolaires et écoles)

- Stéphanie BARGE
- Magali TOURNIER
- Karine CLAUDEL
- Laëtitia GIRARD
- Serge REVEL

Animations, fêtes et cérémonies, culture (médiathèque)

- Florent BERGER
- Stéphanie BARGE
- Sandra BAJAT
- Aurélien GUINET
- Laëtitia GIRARD
- Isabelle ROCHE BOLLOTTE

Communication

- Stéphanie BARGE
- David DUGOIS
- Denis GRANDJEAN
- Laëtitia GIRARD

Finances

- Henri PEGOUD
- Isabelle ROCHE BOLLOTTE
- Sandra BAJAT
- Denis GRANDJEAN
- Laetitia GIRARD
- Stéphane AUBRY

CAO

- Laëtitia GIRARD
- Denis GRANDJEAN
- Sandra BAJAT
- Henri PEGOUD
- Florent BERGER
- Serge REVEL
- Jean-Louis REYNAUD

Travaux, voirie

- Henri PEGOUD
- Aurélien GUINET
- Sandra BAJAT
- Didier RABATEL
- Florent BERGER
- Stéphane AUBRY

Cimetière

- Henri PEGOUD
- Isabelle ROCHE BOLLOTTE
- Aurélien GUINET
- Stéphane AUBRY

Développement durable

- Denis GRANDJEAN
- David DUGOIS
- Isabelle ROCHE BOLLOTTE
- Stéphanie BARGE
- Magali TOURNIER
- Serge REVEL

Ressources humaines

- Denis GRANDJEAN
- Karine CLAUDEL
- Jean-Louis REYNAUD
- Laëtitia GIRARD

Actions sociales, CCAS

- Denis GRANDJEAN
- Karine CLAUDEL
- Isabelle ROCHE BOLLOTTE
- Stéphanie BARGE

Urbanisme

- Denis GRANDJEAN
- Didier RABATEL
- Henri PEGOUD
- Jean-Louis REYNAUD
- Stéphane AUBRY

Référent ambroisie

- David DUGOIS

DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS SYNDICALES

TE38 : Sur proposition du Maire, le conseil municipal nomme au TE38:

- M. PEGOUD Henri, délégué titulaire
 - M. BERGER Florent, délégué suppléant.
- Les délégués ont déclaré accepter d'exercer cette fonction.

SIVU Lycée Pravaz : Sur proposition du Maire, le conseil municipal nomme au SIVU Lycée Pravaz

- Mme BAJAT Sandra et Mme GIRARD Laëtitia, déléguées titulaires
 - Mme CLAUDEL Karine et Mme ROCHE BOLLOTTE Isabelle, déléguées suppléantes.
- Les déléguées ont déclaré accepter d'exercer cette fonction.

SIVU Collège le Guillon : Sur proposition du Maire, le conseil municipal nomme au SIVU collège le Guillon :

- Mme BAJAT Sandra et Mme GIRARD Laëtitia, déléguées titulaires
 - Mme CLAUDEL Karine et Mme ROCHE BOLLOTTE Isabelle, déléguées suppléantes.
- Les déléguées ont déclaré accepter d'exercer cette fonction.

DESIGNATION COMMISSION APPEL OFFRE PRESSINS

Suite à la nécessité de mettre en place une commission d'appel d'offre pour étudier les marchés publics, il convient de désigner les titulaires de cette commission.

Après vote à l'unanimité, sont désignés

- Comme président :
Jean-Louis REYNAUD
- Comme titulaires :
Laëtitia GIRARD
Denis GRANDJEAN
Sandra BAJAT
Henri PEGOUD
Florent BERGER
Serge REVEL

Les titulaires ont déclaré accepter d'exercer cette fonction

DESIGNATION MEMBRES CCAS (Centre Communale d'Action Sociale) PRESSINS

Le conseil municipal décide de voter à l'unanimité le nombre de membres au CCAS de Pressins : 4 membres du conseil municipal et 4 membres extérieurs soit un total de 8 membres

Le Maire est président de droit du CCAS.

Après vote à l'unanimité, sont désignés membres du CCAS de Pressins :

- Denis GRANDJEAN
- Karine CLAUDEL
- Isabelle ROCHE BOLLOTTE
- Stéphanie BARGE

DIVERS :

- Point sur les travaux : Henri PEGOUD signale que plusieurs logements communaux sont libres, un devis de travaux de rénovation a été demandé dans le logement la Gare pour 6 425,98 € présenté par Les Travaux de la Maison
Un verrou et une serrure ont été installés au hangar communal
L'élagueuse a été réparée pour la somme de 1000 €
Les clés des salles des fêtes ont été modifiées suite à un vol des trousseaux
Les toilettes publiques ont été dégradées.
- Laëtitia GIRARD rappelle que l'école reprendra dans son intégralité le 22 juin
Les travaux de la cantine débiteront le 1^{er} jour des vacances scolaires

La séance est close à 21h30